

Notice concernant l'examen final EP 2022 (brevet fédéral)

Contremaître en chauffage • Contremaître sanitaire • Contremaître en ferblanterie

Veuillez lire attentivement les explications et remarques suivantes. Vous contribuez ainsi au bon déroulement de la procédure d'inscription. Merci beaucoup.

1. Règlement d'examen

La base juridique est constituée par les règlements d'examen et les directives du 25 août 2010. Vous y trouverez les informations pertinentes concernant l'examen final en général, les conditions d'admission ainsi que les conditions pour la réussite de l'examen final. La commission assurance qualité de suissetec est responsable du déroulement de l'examen final. Les règlements d'examen et les directives sont disponibles sur www.suissetec.ch (rubrique formation).

2. Dates de l'examen

Examen final	Etude de cas, écrit (4 h)	Entretien (0,75 h)
Contremaître en chauffage	9 novembre 2022	14 - 15 novembre 2022
Contremaître sanitaire	8 novembre 2022 (Hägendorf SO)	15 - 17 novembre 2022
Contremaître en ferblanterie	11 novembre 2022	16 - 17 novembre 2022

3. Lieu de l'examen

Sauf indication contraire, l'examen final a lieu au centre de formation suissetec de Lostorf (SO).

4. Inscription à l'examen final

Le formulaire d'inscription doit être rempli **en ligne**. Les documents suivants sont à joindre **impérativement** (*en ligne*) (ch. 3.1 / 3.2 / 3.3 du règlement d'examen) :

- Copie d'une pièce d'identité officielle avec photo** (passeport, carte d'identité)
- Copie du certificat fédéral de capacité (CFC)**
- Copies des certificats de travail ou attestations de travail**, comme justificatifs d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans après l'apprentissage. Les informations suivantes doivent figurer : date d'entrée, activité / fonction, éventuelle date de départ, date d'émission du certificat / de l'attestation.
- Copies de tous les certificats de modules** selon le ch. 3.32 du règlement d'examen (certificats à classer selon les numéros) ; en cas de module non réussi (note entre 3.0 et 3.9), communication du résultat par le prestataire
- Copie de l'attestation du cours pour formateur / formatrice en entreprise**

Répétant :

Les candidats qui répètent l'examen n'envoient que le document suivant :

- **Copie d'une pièce d'identité officielle munie d'une photo** (passeport, carte d'identité)

Délai d'inscription : 15 août 2022

- ➔ Les inscriptions reçues hors délai ou incomplètes ne sont pas acceptées par la commission AQ.
- ➔ Tous les certificats de module requis doivent être disponibles à la date limite d'inscription (15 août 2022). Les examens de modules passés après la date limite d'inscription ne peuvent pas être pris en compte.
- ➔ Une fois vos données transmises, vous recevrez automatiquement une confirmation de réception par courrier électronique.

IMPORTANT : si vous ne recevez pas de confirmation, veuillez contacter **immédiatement** le secrétariat des examens de suissetec (voir point 9. Renseignements).

5. Admission

Vous recevrez par écrit d'ici mi-septembre 2022 la décision concernant votre admission à l'examen.

6. Frais d'examen

Les frais d'examen s'élèvent à :

a) Candidats d'entreprises membres suissetec			b) Candidats d'entreprises non membres		
Taxe d'examen	CHF	400	Taxe d'examen	CHF	400
Déduction contribution de formation*	CHF	- 200	Déduction contribution de formation*	CHF	—.—
Total frais d'examen	CHF	200	Total frais d'examen	CHF	400

*Les cotisations de formation contribuent à hauteur de CHF 200 en tant que paiement anticipé pour les collaborateurs d'entreprises membres suissetec.

Les taxes d'examen sont facturées avec l'admission.

7. Prix pour les meilleurs diplômés de l'examen professionnel

Le meilleur diplômé / la meilleure diplômée par métier (selon la note globale obtenue à l'examen final) recevra en récompense un montant de 2000 CHF.

8. Cérémonie de remise des brevets

La cérémonie de remise des brevets fédéraux aura probablement lieu le vendredi 3 février 2023 à Olten.

9. Renseignements

En cas de questions, veuillez vous adresser au secrétariat des examens de suissetec

Courriel : examen@suissetec.ch

- Stefania Miranda, tél. 043 244 73 49
- Elena Meier-Zanelli, tél. 043 244 73 46
- Markus Pfander, tél. 043 244 73 45